ENVOLYS

Association déclarée

9 Quai Jean Moulin
69001 LYON

N° SIRET : 395 356 405 00047
N° RNA : W691061709

Ce rapport comporte 18 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux membres de l'Association ENVOLYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENVOLYS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondants sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limonest,
Le 22 Juin 2021

CABINET M'FI CONSEILS
Représenté par Clément CHABOUD
Commissaire aux Comptes

M'FI CONSEILS
Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trinôme – Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 27 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	200	200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 200	13 347	17 853	11 508	6 345	55.14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 258		1 258		1 258	
	Total II	32 658	13 547	19 111	11 508	7 603	66.07
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	129 949		129 949	85 985	43 964	51.13
	Autres créances	308 103		308 103	324 327	16 224-	5.00-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	155 174		155 174	250 096	94 921-	37.95-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 112		6 112	393	5 720	NS
	Total III	599 340		599 340	660 801	61 461-	9.30-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	631 998	13 547	618 450	672 309	53 858-	8.01-

(1) Dont droit au bail 1 258
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

MFI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trinôme – Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 167 647)	167 647	167 647		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 399-		1 399-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 115-	1 399-	30 716-	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	134 133	166 248	32 115-	19.32-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	238 625	216 236	22 389	10.35
	Total III	238 625	216 236	22 389	10.35
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	61	24	36	150.50
	Emprunts et dettes financières diverses	2 778	5 636	2 859-	50.72-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	204 619	233 130	28 511-	12.23-
	Dettes fiscales et sociales	26 416	38 307	11 891-	31.04-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	11 819	12 727	908-	7.13-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	245 693	289 825	44 132-	15.23-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	618 450	672 309	53 858-	8.01-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	245 693	289 825		

M'FI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trinôme – Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON 13
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	327 038		327 038	405 816	78 778-	19.41-
Chiffre d'affaires NET	327 038		327 038	405 816	78 778-	19.41-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			225 936	202 350	23 586	11.66
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			222 017	201 759	20 257	10.04
Autres produits			2 103	925	1 178	127.26
Total des Produits d'exploitation (I)			777 094	810 851	33 757-	4.16-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			235 002	232 959	2 043	0.88
Impôts, taxes et versements assimilés			31 708	11 226	20 482	182.45
Salaires et traitements			221 383	255 596	34 212-	13.39-
Charges sociales			76 647	94 163	17 516-	18.60-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 785	2 563	3 222	125.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				15 850	15 850-	100.00-
Dotations aux provisions			238 625	200 386	38 239	19.08
Autres charges			649	197	451	228.53
Total des Charges d'exploitation (II)			809 799	812 940	3 140-	0.39-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			32 705-	2 089-	30 616-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

M.F.I. CONSEILS
Ste à Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
21C chemin de Paisy - Le Trinôme - Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 - Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	449	690	242-	35.02-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	449	690	242-	35.02-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	449	690	242-	35.02-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	32 257-	1 399-	30 858-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 568		1 568	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 568		1 568	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 427		1 427	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 427		1 427	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	142		142	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	779 111	811 541	32 430-	4.00-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	811 226	812 940	1 714-	0.21-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 115-	1 399-	30 716-	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

M.E.T. CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
24 Quai Jean Moulin – Le Trinôme – Bât. B
69293 LYON CEDEX 01
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 618 450.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 814 863.35 Euros et dégageant un déficit de 32 115.19- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'association a eu recours au dispositif d'activité partielle.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de

Stié d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trinôme – Bât B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Une provision pour risque est constituée au passif du bilan, elle correspond aux sommes individualisées dues aux porteurs de projets à la date du 31 Décembre 2020.

L'indemnité des congés payés est versée tous les mois aux porteurs de projets.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	200		
Installations générales agencements aménagements divers	7 178		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 067		13 557
TOTAL	20 246		13 557
Prêts, autres immobilisations financières			1 258
TOTAL			1 258
TOTAL GENERAL	20 446		14 815

M'FI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trimôme – Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			200	200
Installations générales agencements aménagements divers			7 178	7 178
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 602	24 022	24 022
TOTAL		2 602	31 200	31 200
Prêts, autres immobilisations financières			1 258	1 258
TOTAL			1 258	1 258
TOTAL GENERAL		2 602	32 658	32 658

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	200			200
Installations générales agencements aménagements divers		1 436	0	1 436
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 738	4 350	1 176	11 911
TOTAL	8 738	5 786	1 176	13 347
TOTAL GENERAL	8 938	5 786	1 176	13 547

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 436				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 350				
TOTAL	5 786				
TOTAL GENERAL	5 786				

M'FI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy - Le Tonkin - Bât B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 - Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00017

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	167 647				167 647
Report à nouveau			1 399		1 399-
Excédent ou déficit de l'exercice	1 399-	1 399	32 115-		32 115-
Situation nette	166 248		32 115-		134 133
TOTAL I	166 248	1 399	30 716-		134 133

M'FI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy - Le Trinôme - Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

Tableau des variations des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	167 647							167 647
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice				1 399-		0-		1 399-
Dotations consomptibles								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	166 248	1 399		1 399-		32 115		134 133

M'FI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trinôme – Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	216 236	238 625	216 236		238 625
TOTAL	216 236	238 625	216 236		238 625
TOTAL GENERAL	216 236	238 625	216 236		238 625
Dont dotations et reprises d'exploitation		238 625	216 236		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 258	1 258	
Autres créances clients	129 949	129 949	
Personnel et comptes rattachés	849	849	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 828	32 828	
Divers état et autres collectivités publiques	274 283	274 283	
Débiteurs divers	143	143	
Charges constatées d'avance	6 112	6 112	
TOTAL	445 423	445 423	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	61	61		
Emprunts et dettes financières divers	2 778	2 778		
Fournisseurs et comptes rattachés	204 619	204 619		
Personnel et comptes rattachés	6 595	6 595		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 820	16 820		
Autres impôts taxes et assimilés	3 001	3 001		
Autres dettes	11 819	11 819		
TOTAL	245 693	245 693		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	200	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

M.F.I. CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trinôme – Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	Linéaire	de 3 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	34 830
Autres créances	273 284
Disponibilités	449
Total	308 563

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 039
Dettes fiscales et sociales	9 596
Total	206 695

MFI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy – Le Trinôme – Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 112
Total	6 112

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION EXPLOITATION FSE 2018-2019 SOLDE	43 721-
SUBVENTION EXPLOITATION FSE 2020-2021	209 134
SUBVENTION EXPLOITATION REGION 2018-2019 SOLDE	770
SUBVENTION EXPLOITATION REGION 2020-2021	59 753
Total	225 936

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	12
Total	13

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 200 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 200 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

M'FI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy - Le Trinôme - Bât B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
62 ans	moins d'un an	
60 à 61 ans	1 à 2 ans	
55 à 59 ans	3 à 7 ans	
45 à 54 ans	8 à 17 ans	99
35 à 44 ans	18 à 27 ans	604
moins de 35 ans	plus de 27 ans	
Engagement total		703

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Turn over faible
- Taux d'augmentation des salaires de 1%
- Taux d'actualisation de 2.25%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Complément de retraite pour personnel en activité		703	
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

M'FI CONSEILS
Sté d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
210 chemin de Paisy - Le Trinôme - Bât. B
69760 LIMONEST
Tél. 04 37 49 15 80 – Fax 04 78 35 99 34
334 396 843 RCS LYON B
N° Intracommunautaire FR 51 334 396 843 00057